

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2024-059 du 29 avril 2024

Objet : Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal
: Avenant n°1 au marché

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;
Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;
Vu la Décision du Président n°2022-094 du 25 juillet 2022 portant attribution du marché;
Considérant la proposition d'avenant ci-joint ;

ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, il est conclu, un avenant n°1 au marché de services passé avec la société **KARTHEO** - 19 rue Pierre et Marie Curie 87000 LIMOGES.

Article 2 : La tranche ferme du marché est modifiée comme indiqué à l'article E de l'avenant. Le présent avenant n'a pas d'incidence financière.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

P.DARY



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge/..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Avenant n°1 au marché

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix
Rue du 8 mai 1945
BP 28
87500 SAINT YRIEIX

Téléphone : 05.55.08.88.76
Télécopie : 05.55.08.21.80
E-mail : info@communaute-saint-yrieix.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

KARTHEO SARL
19 rue Pierre et Marie Curie
87000 LIMOGES

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :
Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal
- Date de la notification du marché public : **23 août 2022**
- Montant initial du marché public toutes tranches confondues :
- Taux de la TVA : **20 %**
 - Montant HT : **172 200.00**

D - Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **0.00**

Nouveau montant du marché public toutes tranches confondues : :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **172 200.00**

E - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Tranche ferme - Phase 6 : Réalisation du dossier destiné à l'arrêt du projet et à l'enquête publique

Ligne TF 6 : Suppression des réunions prévues au sein des conseils municipaux soit :

: - 9 réunions à 500.00 € HT /l'unité (prix MS6 indiqué à la DPGF) = -4 500.00 € HT

Tranche ferme - Phase 2 : Définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Ligne TF 2 : Rajout de réunions au sein des conseils municipaux soit :

: 9 * 500.00 € HT /l'unité (prix MS6 indiqué à la DPGF) = 4 500.00 € HT

Soit un avenant n°1 au marché d'un montant de 0.00 € HT

F - Signature du titulaire du marché public

A SAINT-YRIEIX, le 29/04/2024

Pour KARTHEO



G – Signature du pouvoir adjudicateur

A SAINT-YRIEIX, le

Le Président,

P.DARY